

Une possible suppression des contrôles d'identité crée la polémique

C'est une proposition faite par la défenseuse des droits Claire Hédon dans la matinale de Franceinfo vendredi 12 février s'inscrit dans le plan « anti-discrimination » annoncé par Emmanuel Macron en décembre 2020. Le président promettait le lancement d'une plateforme de signalement en ligne des cas de discrimination.

« Pour certains jeunes, cela devient insupportable, donc, est-ce qu'on ne peut pas expérimenter l'arrêt du contrôle d'identité : des zones sans contrôle ».

Une nouvelle expérimentation qui suscite la polémique et a été qualifiée d'« explosive » par BFM TV, notamment auprès des syndicats de policiers. Le SCPN (Syndicat des Commissaires de la Police Nationale) dénonce « Des fan zones pour les délinquants ». « Excellente idée, la prochaine fois que les policiers croiseront une bande armée pour une punition collective, ils détourneront le regard » condamne le Syndicat Energie.

À New-York, entre 2011 et 2015, les contrôles d'identité avaient été interdits par le tribunal de New-York et la délinquance n'avait pas explosé pour autant.

Cela étant dit, si les contrôles administratifs d'identité devaient être supprimés, ils pourraient toujours avoir lieu si le contrôle est fait dans le cadre d'une information judiciaire lancée par le procureur de la République.

Peut-être une première tentative de reconquête républicaine des quartiers en apaisant la relation conflictuelle que les jeunes de ces quartiers entretiennent

avec la police. Il s'agit pour le gouvernement de rétablir l'ordre tout en rassurant et en intégrant mieux cette frange de la population qui se sent exclue de la République.

Photo : Vincent Bach / #Droitcitoyen